LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

DOSSIER D'INSCRIPTION AU DIPLÔME D'ETAT DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT MONITEUR DE TENNIS

Saison 2025

Ligue : BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE DE TENNIS

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro
432501581325

SIRET : 310 896 691 000 48

CREPS BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

TENNIS LIFT L'INSTITUT FORMATION TENNIS

MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

FORMATION DEJEPS TENNIS

Perfectionnement sportif mention Tennis

Présentation :

- Acquisition des compétences du métier d'enseignant professionnel de tennis.
- Alternance : 750 heures en centre et 500 heures minimum en club.

Exigences préalables à l'entrée en formation :

- Être âgé de 18 ans le jour des tests de sélection
- Être capable de justifier d'un niveau de jeu équivalent à la troisième série fédérale : être ou avoir été classé 15/2 ou accéder à ce classement au regard de ses résultats sur la saison en cours.
- Être titulaire du PSC1 ou AFPS.
- Être titulaire du CQP AMT ou du CQP ET *ou* attester de 90 h d'enseignement sur une même saison sportive.

Conditions d'inscriptions :

- Satisfaire aux épreuves des tests de sélection
- Être en situation professionnelle d'alternance avec un club
- Dossier complet à renvoyer avant le **mardi 04 juin 2024,** par courrier ou mail (dans ce cas, se reporter à la fiche 10 « pièces à fournir ». Adresse : formationsbfc@fft.fr)

Dans le cas contraire, il vous sera retourné dans son intégralité

- **Tests de sélection le lundi 24 juin 2024**
- **Personnes en situation de handicap : prendre contact avec le référent handicap, Michel FARCY : michel.farcy@fft.fr 06.86.41.70.32**

Date de clôture des inscriptions	Mardi 04 juin 2024
Dates des tests de sélection Lieu	Lundi 24 juin 2024 Centre de Ligue - 13 rue Pierre de Coubertin 21000 DIJON
Début de la formation Fin de la formation	26 août 2024 24 juin 2025
Volume et Contenus de la formation	750 heures en centre et 500 heures minimum en club - UC1 : Concevoir un projet d'action - UC2 : Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action - UC3 : Conduire une démarche de perfectionnement sportif (Enseignement – entraînement – formation) - UC4 : Encadrer le tennis en sécurité - Actions complémentaires avec l'ETR

SOMMAIRE

Etat civil 1

Situation socio-professionnelle 2

Situation à l'entrée en formation 3

Diplôme du CQP AMT ou du CQP ET ou Attestation d'expérience de 90h d'enseignement 4

Calendrier et financement 5

Attestation d'engagement de l'employeur 6

Attestation d'engagement du tuteur ou maître d'apprentissage 7

Lettre d'intention 8

Déclaration d'engagement et d'honorabilité 9

Pièces à fournir dans le dossier 10

Annexes 11

- ✓ Annexe 1 : certificat médical
- ✓ Annexe 2 : épreuves des tests de sélection
- ✓ Annexe 3 : accusé de réception dûment complété

ETAT CIVIL

☐ Monsieur ☐ Madame

Nom : …… Prénom : ……

Date de naissance : ……/……/……

Lieu de naissance : ……

Pays de naissance : ……

Nationalité : ☐ Française ☐ Autre (à préciser) : ……

Adresse : ……

Code postal : …… Ville : ……

Téléphone : ……

Courriel : ……@……

SITUATION FAMILIALE

Célibataire	Marié	Pacsé	Veuf (ve)	Séparé	Divorcé
☐	☐	☐	☐	☐	☐

REGIME DE PROTECTION SOCIALE

Numéro de sécurité sociale : ……

Vous êtes affilié : ☐ au régime général à la caisse de : …… Département……

☐ à un autre régime (précisez lequel) ……

Joindre votre attestation d'assuré social en cours de validité (document papier)

SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE

1) Vous êtes demandeur d'emploi :

Inscrit à Pôle Emploi : ☐ OUI ☐ NON

Bénéficiaire du RSA : ☐ OUI ☐ NON

2) Vous êtes salarié(e) :

Profession : ……

Nom et adresse de l'employeur : ……
……
……

Téléphone : …… Fax : ……

Courriel : ……@……

Nom et qualité du responsable : ……

Type de contrat (CDI, CDD) : ……

Date de début de contrat : ……Date de fin de contrat : ……

Vous devez avoir l'accord de votre employeur pour suivre la formation.

Joindre une attestation d'autorisation avec signature et cachet de votre employeur.

3) Autre situation :

☐ Etudiant ☐ Travailleur indépendant ☐ Autre (précisez) : ……

Si étudiant, joindre une copie de la carte d'étudiant.

SITUATION A L'ENTREE EN FORMATION

1) Renseignements concernant votre niveau de formation.
Cochez les cases qui correspondent à votre situation :

Diplôme le plus élevé obtenu et date d'obtention :

- ☐ Aucun diplôme
- ☐ Brevet des collèges
- ☐ BEP - CAP
- ☐ BAC techno ou pro
- ☐ BAC général
- ☐ DUG, DUT, BTS
- ☐ Diplôme BAC + 3 ou plus
- ☐ Diplôme BAC + 5 ou plus

Joindre la/les copie(s) des diplômes

N° INE (identifiant national élève) ..... Date d'arrêt des études .....

Dernier établissement scolaire ou universitaire fréquenté (nom et département) :
.....

2) Situation durant l'année 2023 - 2024 :

- ☐ Etudiant
- ☐ Employé
- ☐ Autre (précisez) : .....

DIPLOMES SPORTIFS ET SOCIO-PROFESSIONNELS

☐ JAT 1 ☐ JAT 2 ☐ JAE 1 ☐ JAE 2

- ☐ Titulaire de l'IFT
- ☐ Titulaire du CQP Assistant Moniteur de Tennis
- ☐ Titulaire du CQP Educateur Tennis
- ☐ Autres diplômes d'Etat obtenus dans le domaine de l'encadrement des Activités Physiques et Sportives
  Précisez : .....
- ☐ Autres diplômes sportifs
  Précisez : .....

Joindre la/les copie(s) des diplômes

Suivez-vous actuellement une formation dans le champ du sport et de l'animation ?

☐ OUI ☐ NON

Si oui, précisez : .....

DIPLOME DU CQP-AMT OU DU CQP ET OU ATTESTATION D'EXPERIENCE DE 90 HEURES D'ENSEIGNEMENT

Titulaire du CQP-AMT ou du CQP-ET, je suis dispensé(e) de justifier des 90 heures d'expérience d'enseignement et je joins la copie de mon CQP. ☞ *Joindre copie du diplôme.*

FAIT à _____ le _____

Signature du candidat

Attestation d'expérience de 90 heures d'enseignement

Je soussigné(e) _____ candidat(e) à l'entrée en formation au DEJEPS tennis, justifie d'une expérience d'enseignement d'au moins 90 heures sur une saison sportive. J'indique la nature de l'expérience :

- ❑ Encadrement de groupes Galaxie U10 (niveaux blanc à vert) de l'école de tennis
- ❑ Encadrement de séances collectives d'enseignement auprès de jeunes de 11 à 18 ans
- ❑ Encadrement de séances collectives d'enseignement auprès d'adultes
- ❑ Assistance d'une personne titulaire au minimum du BE1 ou du DE
- ❑ Autre(s) : _____

Dans la ou les structures suivantes :

1. _____
2. _____

« je certifie exactes les données ci-dessous »		
Structure 1	Nom et signature du responsable	Cachet de la structure
Structure 2	Nom et signature du responsable	Cachet de la structure

Date :

Signature du Directeur Fédéral de la Performance de votre Ligue d'appartenance (représentant du DTN)

CALENDRIER ET FINANCEMENT

Date limite d'inscription (dépôt de dossier) : **Mardi 04 juin 2024**
Tests de sélection : **Lundi 24 juin 2024**
Ouverture de la formation : **26/08/2024 et** clôture de la formation : **24/06/2025**
Lieux : ***DIJON***
Jours et Horaires de formation : ***Lundis et mardis pendant la période scolaire - semaines durant les vacances scolaires (Académie Dijon) – journées d'actions complémentaires (calendrier sur demande)***
Durée de la formation : **107 jours** (750 heures) pour un parcours complet.

Coût Pédagogique & Financement de la Formation

Coût pédagogique de la FORMATION (750H) : **10 200 €**.
Devis à demander auprès du secrétariat Formation : formationsbfc@fft.fr
Le principe d'alternance ouvre droit pour le candidat à la prise en charge éventuelle, partielle ou totale, des coûts pédagogiques de la formation et des frais annexes (transport, restauration et hébergement). Les démarches administratives sont à entreprendre par le club futur employeur et le candidat dès que possible et impérativement avant l'entrée en formation auprès des organismes financeurs :

➢ **Contrat d'Apprentissage pour les moins de 30 ans (avec dérogation pour les plus de 30 ans) ⇨ prendre contact auprès de la Ligue : formationsbfc@fft.fr** Les employeurs qui recruteront à compter du 1er janvier 2023 un apprenti se verront verser une prime de 6 000€. Décret N°2022-1714 du 29 décembre 2022 relatif à l'aide unique aux employeurs d'apprentis et à l'aide exceptionnelle aux employeurs d'apprentis.	**L'institut de Formation du Tennis CFA FFT**
➢ Contrat de Professionnalisation ➢ Compte Personnel de Formation ou CPF de Transition	**AFDAS** www.afdas.com sport@afdas.com Entreprises : 01.44.78.34.56 Salariés : 01.44.78.34.23

Financement personnel

Je soussigné(e) _____ candidat à la formation du DEJEPS TENNIS m'engage :
– A régler la différence entre le coût pédagogique de la formation et les sommes obtenues par les organismes financeurs.
– A régler la totalité des coûts de formation pédagogiques en l'absence d'attestation de prise en charge (employeur, OPCO, …). Des prélèvements mensuels pourront être mis en place.

Date et Signature du candidat :

Financement par un club ou une association

Je soussigné(e) _____ club/association m'engage,

auprès de _____ candidat à la formation du DEJEPS TENNIS pour :
– Régler la différence entre le coût pédagogique de la formation et les sommes obtenues par les organismes financeurs.
– Régler la totalité des coûts de formation pédagogiques en l'absence d'attestation de prise en charge (employeur, OPCO, …). Des prélèvements mensuels pourront être mis en place.

Date et Signature du club/association :

ATTESTATION D'ENGAGEMENT DE L'EMPLOYEUR

La formation du DEJEPS mention Tennis est une formation professionnelle en alternance. Elle dure **12** mois. Le candidat doit être **salarié** pendant au moins la totalité de la durée de formation du **26/08/2024 au 24/06/2025.**

Je soussigné(e) _____, en qualité de Président

Accueillera au sein de notre club _____

le stagiaire Mr, Mme, _____ pendant sa formation au DEJEPS Tennis.

Tél Port. : _____ Email : _____@_____

Financement de la formation (CFA, AFDAS, Pôle emploi, …)

Plusieurs dispositifs permettent la prise en charge des coûts pédagogiques des heures de formation du stagiaire (750H), voire *éventuellement des frais annexes (hébergement, restauration, transport).*

- ❑ **Contrat d'apprentissage pour les candidats de moins de 30 ans (et de plus de 30 ans avec dérogation) CFA FFT.**
- ❑ Contrat de professionnalisation
- ❑ Compte Personnel de Formation ou CFP de transition (AFDAS).
- ❑ Financement personnel sur les fonds propres du stagiaire ne bénéficiant pas de dispositif de prise en charge.
- ❑ Financement par le club ou une association.

Vous vous engagez :

o A entreprendre avec le candidat les démarches administratives nécessaires à la prise en charge des coûts pédagogiques de la formation du stagiaire (10 200 €), impérativement et au plus tard avant le 1er jour de formation et si possible deux mois avant le démarrage de la formation. En l'absence d'accord, les coûts pédagogiques seront automatiquement à la charge du candidat.

o A libérer votre stagiaire salarié pour venir se former **SUR LE TEMPS DE FORMATION**. Il n'est pas autorisé à travailler dans son club les jours de formation.

o A dégager sur le temps de travail du tuteur ou maitre d'apprentissage (Article L6223-7 du code du travail) les disponibilités nécessaires à l'accompagnement de l'apprenti dans le club et aux relations avec le centre de formation.

o A soutenir le candidat dans la conception et la coordination d'un projet d'actions au sein de votre club (UC 1-2).

o A confier au candidat de l'enseignement auprès de tous les publics (jeunes, adolescents et adultes impérativement) (voir lettre d'intention).

o A lui confier une action d'encadrement auprès d'un CQP-AMT, d'un CQP-ET, d'un IFT ou d'un bénévole de votre club ou d'un club voisin.

o A confier au moins deux séances d'entrainement hebdomadaire (1h individuelle + 1h30 collective) auprès d'un jeune compétiteur de moins de 18 ans classé au moins en 3ème série ou d'un jeune U10 de niveau vert ou jaune. Ce compétiteur devra se rendre disponible pour venir au centre de formation le jour de l'évaluation formative UC3 ainsi que le jour de l'évaluation certificative de ce même UC.

A ..... **Signature de l'employeur et cachet**

Le ……

ATTESTATION D'ENGAGEMENT DU TUTEUR OU DU MAITRE D'APPRENTISSAGE

Le tuteur/maître d'apprentissage doit obligatoirement être titulaire, au minimum, du BEES1 ou DEJEPS Tennis, et justifier au moins de deux années d'expérience professionnelle.

Je soussigné(e) _____ en qualité d'enseignant professionnel de tennis,

Fonction : _____ ☐ Tuteur interne ☐ Tuteur externe

N° de téléphone : _____ /_____ / _____ /_____ /_____

Adresse Email : _____ @_____

M'engage

- A être le tuteur ou maitre d'apprentissage de Mr, Mme, _____

Et à assurer 120 heures minimum d'accompagnement du stagiaire et de relations avec le centre de formation. Dont, à minima, 1 séance hebdomadaire d'enseignement et/ou d'entraînement aux côtés du stagiaire, sur le même terrain et au même horaire.

Rôle du tuteur :

- Faciliter l'accueil et l'intégration du stagiaire, le soutenir et l'aider à travailler en réseau
- Transmettre son savoir-faire et lui apporter des conseils
- Apprécier la progression du stagiaire dans l'apprentissage de son métier et le préparer aux certifications
- L'accompagner dans la réflexion de son projet d'actions UC 1-2 et de performance UC 3 mais aussi évaluer la pertinence et l'impact de son action de formation de cadres
- Etablir une relation de qualité entre l'entreprise et l'organisme de formation

NB : dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, dispositif d'aide à la fonction de maitre d'apprentissage :

L'exercice du maître d'apprentissage, peut donner lieu à un forfait de 100 €/mois et par apprenti pour une durée maximale de 10 mois (référence 2023). Cette aide est versée au club employeur qui doit préalablement en effectuer la demande au moment de la saisie du contrat.

Article L6223-7 du code du travail : L'employeur permet au maître d'apprentissage de dégager sur son temps de travail les disponibilités nécessaires à l'accompagnement de l'apprenti et aux relations avec le centre de formation d'apprentis.

Date : _____

Signature du Tuteur : Signature(s) du Président de club de la structure d'alternance

Signature(s) du Président de club de la structure externe, si nécessaire

LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

LETTRE D'INTENTION - Saison sportive 2024 - 2025

STAGE PEDAGOGIQUE EN CLUB

Alternance MINIMUM 500 heures durant l'année de formation

Je soussigné(e) : ……

Représentant le club de : ……

Code club : …… N° département : …….

Sous le numéro de Siret : ……

En qualité de : ……

Tél : ……

Pour faire valoir ce que de droit

Date, signature et cachet du club

Atteste par la présente notre intention de confier à Mr/Mme : ……

Moniteur stagiaire à la Ligue de Tennis de Bourgogne-Franche-Comté

[ ] heures d'enseignement/entraînement/formation [ ] heures de développement

ACTIVITES DU STAGIAIRE DANS LA STRUCTURE

ENSEIGNEMENT / ENTRAINEMENT / FORMATION de CADRES : ……..HEURES

ENSEIGNEMENT JEUNES …… **heures**
- Encadrement du terrain blanc au terrain vert
- Encadrement de l'initiation et du perfectionnement des adolescents
- Organisation des journées « Jeu & Matchs »
- Organisation, programmation, réunions parents

ENTRAINEMENT JEUNES …… **heures**
- Encadrement des séances collectives tennis et physiques
- Encadrement de séances individuelles
- Suivi en compétitions
- Organisation, programmation, réunions parents

INITIATION / PERFECTIONNEMENT ADULTES …… **heures**
- Encadrement des séances collectives
- Encadrement de séances individuelles

ENTRAINEMENT ADULTES …… **heures**
- Organisation, programmation
- Encadrement des séances tennis et physiques

FORMATION DE CADRES …… **heures**
- Formation des IFT/CQP AMT ou CQP ET/Bénévoles

DEVELOPPEMENT DU CLUB : …… HEURES

Participation au projet du club …… **heures**
- Projet club, diagnostic
- Réunions de Bureau, Comité

Participation à l'animation du club …… **Heures**

Mise en œuvre d'un projet spécifique …… **heures**
- Préparation d'un argumentaire
- Présentation aux dirigeants
- Participation à la gestion des ressources humaines et financières
- Plan de communication
- Mise en œuvre en responsabilité
- Evaluation du projet

Attention, ce document n'est pas un engagement. Un contrat sera signé en août sous réserve de la réussite du candidat aux tests d'entrée en formation.

DECLARATION D'ENGAGEMENT ET D'HONORABILITE

Je soussigné(e)……..

- **Il déclare** sur l'honneur qu'il a pris connaissance des conditions d'inscription liées à la formation et que les renseignements fournis en amont et pendant la formation sont sincères et véritables.

La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (313-1,313-3,433-19,441-1 et 441-7 du code pénal).

- **Il atteste** sur l'honneur remplir les conditions d'honorabilité visées à l'article L. 212-9 du code du sport et rappelées ci-dessous :

I. – Nul ne peut exercer les fonctions mentionnées au premier alinéa de l'article L. 212-1 à titre rémunéré ou bénévole, ou aux articles L. 223-1 et L. 322-7, ni intervenir auprès de mineurs au sein des établissements d'activités physiques et sportives mentionnés à l'article L. 322-1 s'il a fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour l'un des délits prévus :
1° Au chapitre Ier du titre II du livre II du code pénal, à l'exception du premier alinéa de l'article 221-6 ;
2° Au chapitre II du même titre II, à l'exception du premier alinéa de l'article 222-19 ;
3° Aux chapitres III, IV, V et VII dudit titre II ;
4° Au chapitre II du titre Ier du livre III du même code ;
5° Au chapitre IV du titre II du même livre III ;
6° Au livre IV du même code ;
7° Aux articles L. 235-1 et L. 235-3 du code de la route ;
8° Aux articles L. 3421-1, L. 3421-4 et L. 3421-6 du code de la santé publique ;
9° Au chapitre VII du titre Ier du livre III du code de la sécurité intérieure ;
10° Aux articles L. 212-14, L. 232-25 à L. 232-27, L. 241-2 à L. 241-5 et L. 332-3 à L. 332-13 du présent code.
II. – En outre, nul ne peut enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive auprès de mineurs s'il fait l'objet d'une mesure administrative d'interdiction de participer, à quelque titre que ce soit, à la direction et à l'encadrement d'institutions et d'organismes soumis aux dispositions législatives ou réglementaires relatives à la protection des mineurs accueillis en centre de vacances et de loisirs, ainsi que de groupements de jeunesse ou s'il fait l'objet d'une mesure administrative de suspension de ces mêmes fonctions.
III.- En outre, nul ne peut enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive s'il a été définitivement condamné par le juge pénal pour crime ou délit à caractère terroriste. »

1) **Atteste*** sur l'honneur être titulaire d'un titre de séjour en cours de validité et le cas échéant d'un titre de séjour l'autorisant à travailler en France dans l'hypothèse où il(elle) serait salarié(e).

4) **Reconnais** avoir pris connaissance et accepte les modalités de sélection pour l'accès à la formation, les principes de déroulement de l'ensemble des sessions et les procédures d'évaluation des candidats.

5) **S'engage** après les tests de sélection et avant le démarrage de la formation à procéder à la déclaration obligatoire d'éducateur sportif auprès de sa Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale d'appartenance conformément aux articles R 212-85 et R 212-86 du Code du Sport : https://eaps.sports.gouv.fr/
Toute personne procédant à cette déclaration fera l'objet d'une demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n° 2) auprès du Service du Casier Judiciaire National, conformément à l'article 776 du code de procédure pénale.
Le fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles (FIJAIS) sera également consulté conformément à l'article 706-53-7 du même code.

Fait à : …… Le : ……
Signature du candidat :

* *Pour le stagiaire ressortissant étranger, hors Union Européenne, hors Espace Economique Européen ou Confédération suisse.*

PIECES A FOURNIR DANS LE DOSSIER D'INSCRIPTION

- ☐ Attestation de formation aux premiers secours (AFPS) ou de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) ou tout titre équivalent (certificat de sauvetage secourisme du travail...).
- ☐ Certificat Médical de Non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du tennis daté de moins de 1 an (annexe 1).
- ☐ Photocopie du diplôme CQP AMT ou CQP ET ou attestation d'expérience d'enseignement du tennis d'au moins quatre-vingt-dix heures sur une saison sportive.
- ☐ Photocopie de la licence fédérale en cours de validité.
- ☐ Si un organisme finance tout ou partie de votre formation, une attestation de prise en charge des frais pédago- giques avec signature et cachet du responsable de la structure (à l'exception du contrat d'apprentissage).
- ☐ Attestation d'engagement de l'employeur.
- ☐ Attestation d'engagement du tuteur ou maître d'apprentissage.
- ☐ Déclaration sur l'honneur.
- ☐ Trois exemplaires d'un Curriculum Vitae.
- ☐ L'accusé de réception dûment complété (annexe 3).
- ☐ La lettre d'intention dûment complétée
- ☐ Une photocopie de votre carte nationale d'identité recto-verso en cours de validité (ou une photocopie de votre titre de séjour si vous êtes étranger).
- ☐ Une photocopie de votre attestation d'assuré(e) social en cours de validité *(document téléchargeable sur le site internet www.ameli.fr).* La carte vitale n'est pas recevable.
- ☐ Une attestation d'assurance en responsabilité civile en cours de validité (à se procurer auprès de votre compagnie d'assurance habitation ou véhicule).
- ☐ Deux photos d'identité en indiquant au dos vos nom et prénom.
- ☐ Un chèque de participation aux frais de dossier de 110 € à l'ordre de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Tennis. (Pour les candidats qui souhaiteraient envoyer leur dossier par mail, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter en amont afin d'obtenir le RIB de la Ligue et de nous adresser ensuite le justificatif de virement correspondant aux frais de dossier. Adresse de contact : formationsbfc@fft.fr)

Pour les candidats salariés :

- ☐ Photocopie du contrat de travail
- ☐ Attestation de l'employeur vous autorisant à suivre la formation

Pour les français de moins de 25 ans :

- ☐ Le certificat individuel de participation à la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) ou à la journée de défense et citoyenneté.

ANNEXES

- Certificat médical
- Déroulé des tests
- Accusé réception

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné Dr…….

atteste que l'état de santé de M…….

ne présente aucune contre-indication à la pratique et à l'encadrement du tennis.

Fait à ……. Le …….

Signature du médecin	Cachet du médecin

EPREUVES DES TESTS DE SELECTION

Objectifs des tests : sélectionner, parmi les candidats répondant à l'exigence préalable, ceux qui présentent un profil permettant d'envisager leur réussite au diplôme et leur insertion professionnelle future. Les critères de sélection seront les suivants : compétence, motivation, expérience, nombre de places habilitées…

Nature des tests :

Test n°1 (épreuve pédagogique) : direction d'une séquence d'animation pour un groupe de 2 à 6 joueurs. Ce test doit permettre de vérifier la capacité du candidat à s'adresser et à organiser un groupe en respectant les règles de sécurité.

Temps de préparation : 10 minutes

Durée de la séance : 30 à 35 minutes maximum

Durée de l'entretien : 10 à 15 minutes

Test n°2 (épreuve orale) : présentation orale du parcours personnel et du projet professionnel. Ce test doit permettre de vérifier le niveau de motivation du candidat, ainsi que sa capacité à communiquer par oral.

Durée : 30 minutes dont 10 à 15 minutes de présentation + 15 à 20 minutes de questionnement

Test n°3 (épreuve technique) : démonstration en jeu des différents coups du tennis. Ce test doit permettre de vérifier que le candidat possède une maîtrise technique suffisante pour enseigner le tennis à tous publics.

Durée : 30 minutes

Test n°4 (épreuve écrite) : rédaction d'un courrier ou d'un courriel afin de vérifier que le candidat est capable de communiquer par écrit.

Durée : 2 h maximum

Dispenses :

Les candidats titulaires des UC 1 et 2 du DE mention tennis sont dispensés des tests 2 et 4.

Les candidats titulaires des UC 3 et 4 du DE mention tennis sont dispensés des tests 1 et 3.

Afin de respecter le principe de l'alternance de la formation, tout candidat ayant satisfait aux épreuves de sélection doit trouver, avant son entrée en formation, une (ou plusieurs) structure(s) d'accueil pour son application pédagogique. Si cette condition n'est pas remplie, le candidat ne peut pas intégrer la formation. La réussite de ces tests délivre au candidat les compétences préalables à la mise en situation pédagogique.

LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Nom :……..

Prénom : ……

Adresse : ……

Code postal : ……

Ville : ……..

ACCUSE DE RECEPTION

A remplir par le candidat et à joindre impérativement au dossier d'inscription

La Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Tennis a bien reçu votre dossier d'inscription complet.

Vous serez averti(e) par mail de la suite donnée à votre dossier.

Une convocation vous sera adressée avant la date des tests d'entrée.

Nous vous demandons de contacter impérativement La Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Tennis dans l'hypothèse où cette convocation ne vous serait pas parvenue une semaine avant la date prévue pour les épreuves.

Cadre réservé à l'administration

Dossier reçu le : ……